

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Préface</b> .....	6
INTRODUCTION .....	7
<i>À contre-courant de l'histoire</i> .....	7
<i>Dans le flux de la géographie</i> .....	8
<i>Dans le reflux de l'ethnologie</i> .....	8
<i>À la confluence de l'anthropologie historique et de l'anthropologie sociale</i> .....	9
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>PARADOXE</b>	
<b>Chapitre 1: Pourquoi dans un village ?</b> .....	13
EN PLEIN MILIEU RURAL .....	13
<b>Tour de village: ne peut prétendre à plus</b> .....	13
<b>Tour des villes: pourraient prétendre à plus</b> .....	14
<b>Tour des foires: peu prétentieuses mais nombreuses</b> .....	16
<i>Dans l'Élection de Romans</i> .....	16
<i>Dans le département de l'Isère</i> .....	17
<i>Dans l'arrondissement de Saint-Marcellin</i> .....	18
EN PLEIN MILIEU RURBAIN .....	20
<b>À la recherche du temps perdu</b> .....	20
<i>Le laconisme des archives</i> .....	20
<i>La version officielle</i> .....	22
<b>À la recherche de l'identité perdue</b> .....	27
<i>De la ruralité à la rurbanité</i> .....	27
<i>Du non-lieu au lieu de mémoire</i> .....	28
<i>Tous les degrés de la ruralité</i> .....	30
<i>Un dimanche à la campagne</i> .....	32

<b>Chapitre II : Pourquoi dans ce village ?</b> .....	35
LA BANQUEROUTE DES FOIRES AVOISINANTES .....	35
<b>La Milin est victime de son instabilité</b> .....	35
<i>Pèlerinage et foire</i> .....	35
<i>Bétail et marchandises</i> .....	36
<i>Des querelles de clocher</i> .....	37
<i>Un enjeu politique</i> .....	38
<i>Suite et fin de la Milin</i> .....	39
<b>Au village d'à côté, une foire ose s'installer</b> .....	40
<b>Au pays d'à côté, les foires prolifèrent</b> .....	41
CHANCES ET MALCHANCES À LA LOTERIE FORAINE .....	42
<b>Un carrefour mis à l'écart</b> .....	42
<i>Sur la voie romaine et directe</i> .....	43
<i>Un village délaissé</i> .....	43
<i>L'avènement du chemin de fer</i> .....	44
<b>Sur des terres froides et ingrates</b> .....	45
<i>Des étangs</i> .....	46
<i>Des essarts</i> .....	46
<i>Des terres de misère</i> .....	46
<b>Une situation géographique favorable au transit</b> .....	49
<i>Un commerce transitaire</i> .....	49
<i>Un commerce transitoire</i> .....	50
<b>Un heureux hasard du calendrier</b> .....	51
<i>Un jour et plus: une date immuable</i> .....	51
<i>Hier comme aujourd'hui: une date favorable</i> .....	53
<b>Le maillon d'un réseau de foires</b> .....	55
<i>Les prétentions hégémoniques de Voiron</i> .....	55
<i>D'un maillon à l'autre</i> .....	56

**DEUXIÈME PARTIE  
GESTION**

<b>Chapitre I: Ingérence municipale .....</b>	<b>61</b>
AUBAINE À SAISIR .....	62
<b>« Les pétitionnaires vous supplient... » .....</b>	<b>63</b>
<b>« Considérant le peu de fonds libres pour faire face aux dépenses de la commune » .....</b>	<b>64</b>
<i>Une maison communale .....</i>	<i>64</i>
<i>Le personnel communal .....</i>	<i>65</i>
<b>« Des revenus ordinaires et des charges exceptionnelles » .....</b>	<b>65</b>
<b>« Une nouvelle foire en cette commune où déjà il s'en trouve déjà une » .....</b>	<b>66</b>
DES SOUCIS ET DES PROFITS .....	67
<b>Une appropriation prudente: par adjudication (1833-1919) .....</b>	<b>67</b>
<i>Il convient de procéder dans les formes régulières .....</i>	<i>67</i>
<i>Qui dit mieux? .....</i>	<i>68</i>
<i>Adjugé! .....</i>	<i>69</i>
<i>Adjugé, vendu, on n'y revient plus! .....</i>	<i>71</i>
<b>Le fruit de l'expérience: la régie directe (1919-1930) .....</b>	<b>73</b>
<b>Une exploitation ambitieuse: la société civile de la foire (1931-1955) .....</b>	<b>74</b>
<i>Le duo comité-municipalité .....</i>	<i>74</i>
<i>Le duo Léon-Auguste .....</i>	<i>74</i>
<i>Le duo ambition-promotion .....</i>	<i>75</i>
<i>Le duo promotion-suspicion .....</i>	<i>76</i>
<b>Le retour à la régie directe (1955-aujourd'hui) .....</b>	<b>77</b>
<i>Le régisseur est une femme .....</i>	<i>77</i>
<i>Le régisseur est le grand ordonnateur .....</i>	<i>80</i>
<b>Chapitre II: Constitution du territoire de la foire .....</b>	<b>83</b>
ACQUISITION DU CHAMP DE FOIRE .....	83
<b>Crottins et picillons .....</b>	<b>84</b>
<b>Locations et contestations .....</b>	<b>85</b>
<b>De gré ou de force .....</b>	<b>86</b>

AMÉNAGEMENT DU CHAMP DE FOIRE .....	88
<b>Accessibilité</b> .....	88
<b>Équipement du champ de foire</b> .....	89
<i>Prudence et parcimonie</i> .....	89
<i>Coup double</i> .....	90
<i>Sécurité oblige</i> .....	91
CODIFICATION DE LA FOIRE .....	92
<b>Sévérité de bon aloi</b> .....	93
<b>Vigilance de circonstance</b> .....	93

### TROISIÈME PARTIE CONFIGURATION

<b>Chapitre 1: La foire au bétail</b> .....	113
VOLUME DES TRANSACTIONS .....	113
<b>D'abord et surtout une foire au bétail</b> .....	113
<b>Les années d'expansion</b> .....	114
<b>Les années noires: les épidémies</b> .....	117
<i>« La » maladie contagieuse</i> .....	117
<i>Entre enzooties et épizooties</i> .....	118
<i>Des vaches maigres à la vache folle</i> .....	120
CUMUL DES FONCTIONS .....	121
<b>Une fonction promotionnelle</b> .....	121
<b>Une fonction référentielle</b> .....	124
FONCTIONNEMENT .....	125
<b>D'abord le marché, ensuite la foire</b> .....	125
<b>À chacun son négoce</b> .....	127
<i>Les chevaux, juments, mulets, ânes et lamas</i> .....	127
<i>Les bovins</i> .....	129
<i>Les moutons et les porcs</i> .....	130
<i>La volaille</i> .....	131

---

<b>Chapitre II : Le matériel agricole</b> .....	135
DES CORDES ET DES LICOLS .....	135
DES FOURNITURES .....	137
DES OUTILS .....	139
DU MATÉRIEL ET DES MACHINES .....	140
<b>Chapitre III : La foire aux marchandises</b> .....	145
TRADITIONS ET NOUVEAUTÉS .....	145
<b>Des achats rituels</b> .....	146
<b>Des achats intempestifs</b> .....	147
LA VENTE À LONGUE HALEINE ET LA VENTE À PERDRE HALEINE .....	149
<b>La vente à l'étalage</b> .....	149
<i>La royale</i> .....	149
<i>Mise en scène sur tréteaux</i> .....	150
<b>La vente à l'abattage</b> .....	151
<i>Préambules</i> .....	151
<i>L'entrèpage</i> .....	152
<i>La harangue</i> .....	154
<i>Le coup de casque</i> .....	155
<b>La vente à l'arnaque</b> .....	156
<i>Créer un large cercle</i> .....	157
<i>Créer un cercle de plus en plus restreint</i> .....	158
<b>Chapitre IV : La fête foraine</b> .....	159
DES « FÊTIERS » AU MILIEU DES FORAINS .....	159
<b>Un espace toléré</b> .....	160
<b>De la vente déguisée</b> .....	161
DES « THÉRAPEUTES » AU MILIEU DES FÊTIERS .....	162
<b>Des charlatans</b> .....	162
<b>Des dentistes et des somnambules</b> .....	163

<b>Des vendeurs de simples</b> .....	163
<b>Les voyantes</b> .....	164
DES « PHÉNOMÈNES » AU MILIEU DES ATTRACTIONS .....	165
<b>Alibi didactique</b> .....	165
<b>Le dédoublement Gina-Lila</b> .....	167
DES « CIRCASSIENS » AU MILIEU DES FORAINS .....	168
<b>Tour de piste</b> .....	169
<b>Le cirque Loyal</b> .....	169
DES « ARTISTES DU VERTIGE » AU MILIEU DES INDUSTRIELS DE L'ÉTOURDISSEMENT .....	171
<b>Un spectacle vertigineux: le mur de la mort</b> .....	171
<i>Histoire d'une «coureuse»</i> .....	172
<i>Des « familles de murs »</i> .....	174
<b>Des industries du vertige</b> .....	175

#### QUATRIÈME PARTIE CHAMP SOCIAL

<b>Chapitre 1: Les manants</b> .....	187
ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE .....	187
<b>La dilatation sociale</b> .....	188
<i>L'installation de la foire</i> .....	188
<i>Jour de fête</i> .....	188
<i>Tour de foire</i> .....	190
<i>À contrechamp</i> .....	192
<b>La crispation identitaire</b> .....	192
<b>L'adhésion par délégation</b> .....	194
<i>Une suite de mandats de confiance</i> .....	194
<i>Le rituel officiel d'inauguration</i> .....	196
ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ PAYSANNE .....	197
<b>Au fil des jours et des foires</b> .....	198
<b>Au fil des labours et des rencontres</b> .....	199
<b>Au fil des courants syndicaux</b> .....	202

<b>Chapitre II : L'en-proche</b> .....	205
DES LIENS DE PROXIMITÉ .....	206
<b>Le chien, le licol et le bâton</b> .....	206
<b>De père en fils</b> .....	207
DES ANTAGONISMES .....	209
<b>Gens des routes</b> .....	209
<b>Gens du jeu</b> .....	210
<b>Chapitre III : Les forains</b> .....	213
« ÊTRE FORAIN, C'EST VIVRE EN FORAIN » .....	213
<b>La liberté à tout prix</b> .....	214
<i>L'activité foraine: un secteur de réorientation professionnelle</i> .....	215
<i>L'espace forain: un secteur d'insertion ethnique</i> .....	216
<b>Le prix de la liberté</b> .....	222
<i>Tous les jours qu'il pleuve ou qu'il neige</i> .....	222
<i>Une place à l'arrachée</i> .....	222
<i>La débrouille</i> .....	224
<b>Une marginalité contestée et revendiquée</b> .....	225
<i>Des marchands « interlopes »</i> .....	226
<i>Un argot de métier</i> .....	228
« IL Y A FORAIN ET FORAIN » .....	232
<b>L'ancienneté</b> .....	232
<i>L'ancienneté sur l'emplacement</i> .....	232
<i>L'ancienneté familiale</i> .....	233
<b>La mobilité</b> .....	234
<i>Une hiérarchie honorifique</i> .....	235
<i>Révision à la baisse</i> .....	235
« IL NE FAUT PAS NOUS CONFONDRE » .....	236
<b>La convergence ethnoprofessionnelle</b> .....	238
<i>La tradition du voyage</i> .....	238
<i>Autres motifs convergents</i> .....	240

---

<b>L'invention d'une ethnicité</b> .....	241
<i>Un code de la pureté</i> .....	242
<i>Un code d'honneur</i> .....	243
<i>Un code du respect</i> .....	243
<b>L'usage ethnique de la foire</b> .....	244
<i>Des rassemblements religieux</i> .....	244
<i>Des rassemblements indésirables</i> .....	245
<i>Des rassemblements familiaux</i> .....	246
<i>La classe des Voyageurs</i> .....	248
<b>Conclusion</b> .....	251
<b>Annexes</b> .....	255
Tableaux et graphiques .....	256
Cartes .....	262
Glossaire forain .....	268
<b>Sources</b> .....	275
<b>Bibliographie</b> .....	279



Malgré la ferme réciprocité établie par F. Braudel entre villes et foires, celui-ci veut bien admettre que la foire peut élire domicile à l'échelle du bourg, le bourg étant à ses yeux, « la première dénivellation vers le chemin de la vraie ville ». En effet, il offre à sa guirlande de villages tous les services annexes à la foire : étude du notaire, cabinet du médecin, cabarets, boutiquiers, prêtres, plus tard bureau de poste... Tel n'a pas été, semble-t-il, le cas de Beaucroissant. Encore faut-il s'en assurer.

### EN PLEIN MILIEU RURAL

#### Tour du village: ne peut prétendre à plus

Considérons donc les prétentions démographiques du village, telles que nous pouvons les reconstituer au fil des siècles<sup>4</sup>.

Au début du xv<sup>e</sup> siècle, une Révision des feux signalée par Guy Allard fait mention de 21 feux<sup>5</sup>: à la même époque, Rives en comptait 120 et Voiron environ 200. Au cours de ce même siècle, la population baisse sous les coups répétés de la peste<sup>6</sup>. La documentation démographique du xv<sup>e</sup> siècle, en Dauphiné comme ailleurs, dénonce « des effectifs humains qui sont inférieurs de 50 % grosso modo à ceux de l'avant- peste<sup>7</sup> ». Certes, les montagnes, le long de la vallée de l'Isère semblent les zones les plus touchées par le fléau pesteux: les habitants qui y survécurent, abandonnèrent leur sol pauvre et vinrent s'établir dans la plaine plus riche, dans les interstices creusés par l'épidémie<sup>8</sup>.

Nous ne savons pas ce qu'il en est de la population de Beaucroissant à l'heure où le Dauphiné est ravagé par les Guerres d'Italie (1494-1552), avec leur cortège de misères et de famines, situation aggravée par des impositions spoliatrices? Nous ne savons pas davantage quels effets eurent sur la population de Beaucroissant les Guerres de Religion, menées par le baron des Adrets et par le duc de Lesdiguières. La plaine de Bièvre où se situe le village de Beaucroissant, fut transformée « en champ

4. B. Bonnin, R. Favier, J.-P. Meyniac, B. Todesco, *Paroisses et communes de France, Isère*, Paris, Éditions du CNRS, 1983, p. 116: ces données présentent de grandes variations que la confrontation avec les sources locales ne permettent pas d'expliquer.

5. G. Allard, *Recherches sur le Dauphiné*, Fond dauphinois de la Bibliothèque de Grenoble, U 439.

6. Six retours en moins de quarante ans.

7. E. Le Roy Ladurie, *Le territoire de l'historien*, tome II, Paris, Gallimard, 1978, p. 77.

8. A. Fierro, « Un cycle démographique en Dauphiné du xiv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 23, sept.-oct. 1971, p. 21.

clos<sup>9</sup> ». Les villages, pris et repris tour à tour par les deux partis, succombaient sous le poids des réquisitions et le peuple villageois s'ameutait: en 1580, une sédition, partie de la Valloire pour Grenoble, fut anéantie à Moirans.

Une autre Révision des feux nous apprend avec précision qu'au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1701, Beaucroissant comptait « 222 habitants taillables, chefs de famille<sup>10</sup> ».

Attardons-nous au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exploitation des registres paroissiaux de Beaucroissant, tenus de 1775 à 1780, par un nouveau curé, plus minutieux en matière d'enregistrement que ses prédécesseurs, permet de comptabiliser 24 laboureurs, 14 journaliers, 23 tisseurs de toile et peigneurs de chanvre, 2 tailleurs d'habits, 1 charpentier, soit 65 familles<sup>11</sup>.

En 1792, en l'an I de la République, les registres paroissiaux sont transportés « à la maison curiale » et Joseph Arthaud, officier public de la commune, a en charge de recevoir les actes, en place du curé. Les registres tenus par ses soins permettent de comptabiliser pour la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle: 59 laboureurs, 7 journaliers, 14 tisseurs de toile et peigneurs de chanvre, 1 cordonnier, 1 chapelier, 1 menuisier, 1 instituteur, 2 aubergistes, 1 voiturier, soit 86 familles. Voilà un village en plein essor.

En 1842, a lieu un remembrement qui nous donne un chiffre précis et fiable: 925 habitants. La population de Beaucroissant ne cessera dès lors de baisser<sup>12</sup>, jusqu'à atteindre 710 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale et 705 habitants à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La désaffection rurale frappe le village jusque dans les années 1970. Une remontée s'amorce alors: le dernier recensement de 1999 enregistre 1247 habitants.

Impossible au terme de ce tour de village de prêter à Beaucroissant, même nanti de sa foire séculaire, des prétentions démographiques autres que villageoises. Même si avec F. Braudel, nous prenons la précaution d'étendre la notion de ville ou de bourg à leurs limites basses<sup>13</sup>. D'ailleurs, Beaucroissant n'a jamais offert les services d'un bourg: le notaire royal est établi à Rives; le marché du mardi s'éteint à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au profit de celui établi dans la commune voisine de Lempis; la fabrique de lames d'acier, pourtant prospère au début du XVII<sup>e</sup> siècle puisqu'elle faisait vivre de deux à trois cents personnes, souffre de la concurrence des fabriques de Saint-Étienne et ne compte plus que deux forges qui n'emploient plus que vingt-deux ouvriers en 1730.

## Tour des villes: pourraient prétendre à plus

Pour prolonger la réflexion ouverte par F. Braudel sur les liens qu'entretiennent les villes et le négoce périodique, il importe maintenant de prendre en compte le tissu urbain et d'examiner, de manière au moins panoramique, le rayonnement marchand de chacune des grandes villes environnantes.

9. B. Chorrier, « Réaction aristocratique et poussée sociale dans une cellule rurale du Bas-Dauphiné » (il s'agit du village de Saint-Hilaire-de-la-Côte, de 1659 à 1835), *Les Structures rurales de la France du Sud-Est*, sous la direction de P. Léon, Paris, Belles-Lettres, 1966.

10. AD, Série 2 C 320, fol. 789.

11. Pour plus de précisions, se reporter à l'exemplaire dactylographié de la thèse: p. 70-71.

12. Conformément à la tendance partout observée dans les campagnes françaises et qui fait de 1858, l'époque du maximum démographique.

13. Rappelons que l'INSEE nomme « rurales » les communes dont la population n'atteint pas 2000 habitants.

L'ample et solide étude de René Favier<sup>14</sup>, consacrée aux villes dauphinoises, fait apparaître qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, la Province du Dauphiné est la moins urbanisée du royaume de France. Le qualificatif d'urbain est confisqué par dix villes seulement: Briançon, Crest, Die, Embrun, Gap, Montélimar, Grenoble, Romans, Valence et Vienne.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, les transformations économiques favorisent des mutations dans le semis urbain et de nouvelles agglomérations accèdent au qualificatif d'urbain – parmi elles, Voiron, à proximité de Beaucroissant, la plus industrielle des nouvelles villes, dotée d'une foire sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Mais aucune de ces nouvelles villes ne parvient à remettre en cause, à la fin de l'Ancien Régime, la prééminence des six chefs-lieux d'élection établis.

Comment expliquer un si faible essor urbain? R. Favier le met sur le compte des forts mouvements centrifuges qui s'exercent sur le territoire dauphinois: la métropole lyonnaise très proche, mais aussi Genève, Turin, Marseille créent des effets perturbateurs lesquels empêchent les villes dauphinoises d'imposer pleinement leur prééminence. D'ailleurs, si l'on en croit l'intendant Fontanieu dans ses *Mémoires généraux sur la Province du Dauphiné*<sup>15</sup>, recueillis vers 1730, aucune ville dauphinoise n'est vraiment apte au commerce.

- *Grenoble*, nous dit-il, souffre des obstacles de communication: la navigation sur l'Isère est rendue difficile par la rapidité du cours; le Piémont n'est accessible qu'aux bêtes de charge; pourtant la vallée du Grésivaudan lui ouvre un passage facile vers la Savoie et au-delà vers Genève. Mais Grenoble souffre surtout d'une mentalité peu encline au négoce: le commerçant, méprisé, est exclu de la société dominante, composée de nobles et de magistrats. Néanmoins, en raison de l'importance de la demande locale, les quatre foires de Grenoble, de trois jours chacune, sont les plus importantes de la province pour le négoce des marchandises.
- *Vienne*, quant à elle, souffre de la proximité de Lyon, sa puissante voisine qui absorbe tout ce qui l'environne; aussi ne reste-t-il à Vienne que de petits négoce « qui ne puissent point faire jalousie s'il est possible aux Lyonnais ».
- *Valence* cumule tous les avantages: le Rhône ouvre la voie vers la mer et au-delà vers l'Italie, l'Isère l'ouvre vers la Savoie et au-delà, vers Genève. Mais les Valentinois sont réfractaires au commerce: « (Ils) haïssent les richesses parce qu'il faut travailler pour les acquérir et haïssent les riches ou ceux qui cherchent à le devenir parce qu'ils sont jaloux. En un mot pour les peindre, ils sont fainéants par nature et glorieux par paresse. »

Comme pour donner raison à ces propos sévères, les foires de Valence, rétablies en 1739, ne tinrent pas leurs promesses, si bien qu'il est dit de cette ville en 1773 : « On n'y rencontre sur ses pas que des professeurs, des agrégés, des docteurs en droit, des avocats, des procureurs, grand nombre de prêtres, quelques nobles et bourgeois. Il y faudrait une révolution totale pour les tourner vers le commerce<sup>16</sup>. »

- Reste la ville de *Romans*: bien que sa position soit moins favorable, parce que située sur l'Isère à une dizaine de kilomètres de sa confluence avec le Rhône, elle est pourtant la seule ville que l'intendant Fontanieu considère comme disposée au commerce.

14. R. Favier, *Les villes du Dauphiné aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, 1993.

15. BN, Ms Fr 8 359, fol. 170-224.

16. AD, II, C 767, *Observations servant de réponse (...) sur la nouvelle route ordonnée par l'arrêt du conseil le 2 mai 1773*.

D'ailleurs, la foire de Romans, créée en 1157, est une des plus anciennes du Dauphiné; elle est considérée par André Allix<sup>17</sup> comme étant à la fin du Moyen Âge, aux côtés des foires de Briançon et de Grenoble, une des foires de marchandises importantes, ouvertes au trafic international. Les décennies qui suivent sont peu propices au négoce: les Guerres d'Italie, jusqu'en 1542, puis les Guerres de Religion, jusqu'en 1598, livrent la contrée aux « exactions de la soldatesque » comme le déplore Emmanuel Le Roy Ladurie en abordant l'état des lieux romans<sup>18</sup>. Pourtant, Henri IV avait octroyé à Romans, pour remercier la ville de sa fidélité, deux autres foires de huit jours, le 15 mars et le 15 octobre, qui cessent de se tenir à une époque imprécise mais qui, remises en activité, en 1787, reprennent un succès immédiat grâce au commerce de la soie.

## Tour des foires: peu prétentieuses mais nombreuses

### *Dans l'Élection de Romans*<sup>19</sup>

Après ce rapide tour d'horizon des places urbaines dans le réseau du commerce périodique<sup>20</sup>, essayons de cerner les circuits des échanges ruraux dans les limites de l'Élection de Romans à laquelle appartient, sous l'Ancien Régime, Beaucroissant. Le rapport de l'intendant Fontanieu nous fournit, encore une fois, de précieuses indications sur les lieux et la périodicité des échanges, même s'il faut se garder d'attribuer une absolue fiabilité à ce document qui est issu de l'administration royale et dont le souci d'exhaustivité a peut-être pour corollaire des approximations rapides.

Dans cette élection, 29 communes possédaient une ou plusieurs foires annuelles sur les 218 foires de la province. Ces foires duraient un jour, sauf en deux localités, Roussillon et Saint-Vallier, où la foire durait trois jours, favorisée peut-être par la circulation rhodanienne. Il est à noter que certains villages avaient des foires d'un jour pluriannuelles: 9 en comptaient 2 par an; 3 en comptaient 4 par an; 2 en comptaient jusqu'à 6 par an. Au total l'élection comptait 68 jours de foire, sur les 484 de la Province. Il convient d'ajouter que l'activité marchande de la plupart de ces foires était médiocre: 7 communes seulement atteignaient un total des ventes de 10000 livres, encore s'agissait-il de communes où les foires se répétaient dans l'année; 13 communes n'atteignaient pas 5000 livres, dont Beaucroissant, qui, avec un total des ventes de 3500 livres, se classait 22<sup>e</sup> sur 29.

Le chiffre d'affaires total des foires de l'Élection de Romans, soit 197736 livres, était le plus bas de la province du Dauphiné, soit 5,3 % du chiffre d'affaires dauphinois. Comparons avec le chiffre d'affaires des foires de l'Élection de Gap: 1578345 livres, soit 47,3 % du chiffre d'affaires dauphinois. Il est vrai que le Haut-Dauphiné, plus montagneux et moins desservi par le réseau routier, comptait des foires d'une grande importance: Briançon, Veynes, Gap, Guillestre, Embrun, Aspres. D'ailleurs, aujourd'hui encore, les foires alpines passent pour lucratives et prestigieuses, aux yeux des marchands forains.

17. A. Allix, « Le trafic en Dauphiné à la fin du Moyen Âge », *Revue de Géographie alpine*, 1923.

18. E. Le Roy Ladurie, *Le Carnaval de Romans*, Paris, Gallimard, 1977, chap. II.

19. Voir en annexes, carte n° 5.

20. Pour un état des lieux plus détaillé, nous renvoyons le lecteur au chapitre que R. Favier consacre aux foires et aux marchés : *op. cit.*, p. 238-250 et à la carte n° 4 en annexes.

La carte des lieux d'implantations de foires, telle que le rapport de l'intendant Fontanieu nous permet de l'établir, dessine non le modèle en nébuleuse cher à F. Braudel mais le modèle en semis défini par D. Margairaz<sup>21</sup> : les foires se situent dans une zone de faible taux de population urbaine et de taux élevé de population, à caractère épars; dans des localités inférieures à 2000 habitants, voire même inférieures à 1000 ou 500 âmes; enfin, dans des contrées mal desservies par le réseau de communication.

### *Dans le département de l'Isère*

Qu'en est-il aux lendemains de la Révolution, quand sont créés les départements? Pour mieux dresser l'état des lieux, nous allons, autant que faire ce peut, établir des comparaisons avec deux départements voisins, choisis parmi ceux qui offrent quelques similitudes intéressantes, deux départements à forte dominante rurale: la Drôme située comme l'Isère, entre sillon rhodanien et massif alpin; l'Ardèche, située entre sillon rhodanien et Massif central<sup>22</sup>.

	Isère	Drôme	Ardèche
Jours de foire	125	192	212
Localités de foire	72	85	51
Rapport	1,73	2,25	4,15

Si l'Isère comptabilise le plus petit nombre de jours de foires annuels, en revanche, le rapport qu'on peut établir entre le nombre des jours de foire et le nombre des localités accueillant des foires est de 1,73 ce qui indique une forte dispersion de foires de courte durée. La ventilation des localités de foire selon les seuils de population confirme cette observation :

	Isère	Drôme	Ardèche
De 0 à 500 hab.	14	9	13
De 500 à 1000 hab.	20	27	9
De 1000 à 2000 hab.	26	28	19
De 2000 à 5000 hab.	11	18	9
De 5000 à 10000 hab. <sup>23</sup>	0	3	1

21. D. Margairaz, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1988, p. 57-58.

22. Nous empruntons nos données aux tableaux qu'établit D. Margairaz à partir de la série F 20 des Archives nationales.

23. Exception faite du grand centre urbain de Grenoble.

Nous pouvons observer que dans ces trois départements, ce sont les bourgs de 1000 à 2000 habitants qui reçoivent le plus de foires et qu'en Isère, la pulvérisation des foires dans des localités de moins de 500 habitants est la plus élevée. Nous sommes en mesure de poursuivre la même comparaison pour la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> :

	Isère	Drôme	Ardèche
Jours de foire	390	370	376
Localités de foire	152	124	98
Rapport	2,56	2,98	3,83

Le rapport entre nombre de jours de foire annuels et localités de foires confirme la caractéristique de l'Isère, à savoir une forte dispersion des jours de foires. À l'aide du tableau des foires dressé en 1810, nous pouvons calculer que 95,60 % des foires ne durent qu'un jour<sup>25</sup>; en revanche, 23 % des localités ont des foires pluriannuelles dont le nombre varie de 2 à 17.

Enfin si nous calculons le pourcentage d'augmentation des jours de foire dans le département, entre les deux périodes que nous avons successivement considérées :

	Isère	Drôme	Ardèche
Augmentation (%)	68%	46%	42%

Nous enregistrons une augmentation plus élevée dans le département de l'Isère, une augmentation bien supérieure à la moyenne française, laquelle est de 52 %<sup>26</sup>.

À la forte dispersion géographique des foires dans le département de l'Isère, s'ajoute une forte dispersion calendaire : en effet, sur l'ensemble du département, il n'y a que 7 jours de l'année sans foire !

### *Dans l'arrondissement de Saint-Marcellin*<sup>27</sup>

Poursuivons notre enquête quantitative en comparant l'activité marchande foraine qui se tient dans cet arrondissement auquel appartient Beaucroissant, à celle qui se tient dans les autres arrondissements du département.

24. Nous utilisons les données établies pour chaque département par D. Margairaz: l'Ardèche et la Drôme y figurent pour l'année 1806; le département de l'Isère en est absent mais cette lacune peut être comblée grâce au vaste tableau des foires dressé en 1810 : AD, 141 M.

25. Les seules exceptions sont vite énumérées: 4 foires de 3 jours à Grenoble; 1 foire de 2 jours à Burcin; 1 foire de 3 jours à La-Tour-du-Pin.

26. D. Margairaz, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Éditions de l'EHESS, 1988, p. 89.

27. Voir en annexes, carte n° 6.

Arrondissements	Jours de foires	Localités de foires	Rapport
Grenoble	137	56	2,44
Vienne	110	39	2,82
La Tour-du-Pin	53	29	1,82
Saint-Marcellin*	90	28	3,21
	= 390	= 152	

Si l'arrondissement de Saint-Marcellin présente la plus forte concentration d'activité foraine, il n'en demeure pas moins que le tiers environ des communes de l'arrondissement (28 communes sur 87) accueillent une foire et que le calendrier de ses foires recouvre presque le quart de l'année.

Aussi, avec un tel réseau hypertrophié des assemblées marchandes, il n'y a plus lieu de s'étonner qu'une foire se tienne et se maintienne dans un village d'aussi faible importance démographique que Beaucroissant. D. Margairaz note, lui aussi, que sur le territoire national, à la fin de l'Ancien Régime, « bon nombre des rendez-vous agricoles ont pour cadre un tout petit village, parfois même situé à l'écart de tout moyen de communication plus praticable qu'un mauvais chemin de terre<sup>28</sup> ». De là, « l'hypothèse selon laquelle les foires constitueraient un substitut des routes n'est pas exclue<sup>29</sup> ».

André Allix, quant à lui, le dit et le répète: « La foire est un fait d'une autre essence que la ville; elle vit à part; n'ayant avec la ville que des relations de surface, elle peut au besoin se passer complètement de ce support: la foire en rase campagne n'est pas rare<sup>30</sup>. » D'ailleurs, observe-t-il, le développement des villes va de pair avec le déclin des foires car la sédentarité urbaine n'a de cesse d'en finir avec « l'expédient du commerce nomade ».

Pourquoi la position du géographe diverge-t-elle tant de celle de l'historien? F. Braudel n'a-t-il pas voulu voir le semis des foires villageoises? Sans doute l'a-t-il bien vu mais il semble qu'il le tienne pour quantité négligeable: les échanges, dans la campagne plus ou moins rase, constituent à ses yeux une « infra-économie », une « zone d'opacité qui s'étend au-dessous du marché ». Et même si ces échanges représentent « l'autre moitié informelle de l'activité économique, celle de l'autosuffisance, du troc », ils n'entrent pas dans la dynamique monétaire et commerciale. La vie rurale étant pour F. Braudel cette « nappe d'histoire stagnante », les échanges marchands qui s'y effectuent s'inscrivent dans une économie routinière.

Or, bien que ou parce que vouée à cette économie routinière, la Beaucroissant en est venue aujourd'hui à entretenir avec la ville un rapport dialectique inversé: faute d'avoir été dans le passé un rendez-vous marchand qui aurait pénétré de « conscience citadine » la campagne environnante, la Beaucroissant est aujourd'hui une foire où le citadin vient se pénétrer de conscience rurale.

28. *Id.*, p. 142.

29. *Id.*, p. 57.

30. A. Allix, « Les foires: étude géographique », *Bulletin La Géographie*, tome xxxix, 1923, p. 522-563.

## EN PLEIN MILIEU RURBAIN

Il est facile d'observer que, lorsqu'une ville veut se prévaloir de la modernité de sa foire et en gommer le parfum suranné, elle adjoint au mot « foire » le terme d'« exposition » ou de « salon » ou bien la qualifie d'« internationale » ; inversement, la foire de Beaucroissant se plaît à souligner son identité villageoise en se nommant « la » Beaucroissant. En effet, cette foire est devenue un objet bruegelien, dont on peut dire ce que dit Jacques Meunier de Bruegel: « (Ce) sont des greniers d'humanité<sup>31</sup>. » Aussi importe-t-il aux citadins qui viennent visiter ce grenier, de trouver matière à une célébration collective d'un passé réinventé. Or, matière, il y a. C'est ce processus de patrimonialisation de la foire, particulièrement pertinent, que nous nous proposons maintenant d'analyser.

## À la recherche du temps perdu

F. Braudel renonce pour sa part à entrer dans le débat de l'ancienneté des foires: « De la foire du Lendit, à Saint-Denis, on disait qu'elle remontait au moins au IX<sup>e</sup> siècle; des foires de Troyes qu'elles avaient été romaines; des foires de Lyon, qu'elles avaient été instituées vers l'an 172 de notre ère. Prétentions, racontars, oui et non, puisque les foires sont, selon toute vraisemblance, plus anciennes encore que ne l'indiquent ces prétentions-là<sup>32</sup>. »

Nous allons nous en tenir, nous aussi, à pareille position concernant l'origine de la foire, ancienne dit-on.

### *Le laconisme des archives*

Il nous faut bien reconnaître que la foire de Beaucroissant fait peu parler d'elle dans les archives, au risque de décevoir ceux qui sont convaincus du contraire et pour qui sa haute ancienneté constitue une vérité d'évidence, une certitude incontestable.

- Les archives communales sont constituées essentiellement des registres de délibérations. Or, ceux-ci portent pour la première fois mention de la foire, le 11 septembre 1821: on peut s'étonner d'une mention si tardive mais on le verra plus loin, la foire n'est pas encore, jusqu'à cette époque, affaire municipale.
- Aux archives départementales, les fonds de la série M – foires et marchés – sont désespérément vides en ce qui concerne Beaucroissant: le conservateur, interrogé sur cette anomalie, en conclut qu'un dossier s'est égaré entre la Préfecture et les Archives.
- Peu de traces dans les comptes de châellenie, conservés aux archives dans la série B<sup>33</sup> et provenant de la Chambre des comptes du Dauphiné. Ce silence des livres de comptes – quelques lignes, pour nous illisibles – a de quoi alimenter le scepticisme.

31. J. Meunier, *Le monocle de Joseph Conrad*, Éditions La Découverte-Le Monde, 1987, p. 80.

32. F. Braudel, *Les jeux de l'échange*, Armand Colin, 1979, p. 64.

33. AD, 8 B 371- 373 et 375- 377.



ticisme: « Si une foire importante avait existé, elle aurait inmanquablement laissé des traces dans les archives; une telle activité commerçante n'aurait pas pu échapper à la vigilance d'une administration delphinale puis royale toujours en quête d'argent<sup>34</sup>. » Ainsi s'étonne R. Chanaud, lui qui a eu le loisir d'interroger longuement les précieuses archives laissées par la foire aux ovins de Briançon<sup>35</sup>.

Sans doute la foire de Beaucroissant est-elle une foire franche, comme le sont 45 % des foires de France selon les enquêtes lancées par Turgot lorsque celui-ci se propose, pour favoriser la liberté du commerce, d'abolir les prélèvements abusifs sur les assemblées marchandes et qu'il somme les propriétaires de présenter leurs titres.

- Une autre source essentielle a été perdue: le *Liber Nundinarum* conservé aux archives de la Chambre des comptes. Heureusement y ont été compilées par Guy Allard et Pilot de Thorey<sup>36</sup> des listes de foires anciennes, signalées comme antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle. Malheureusement Beaucroissant n'y figure pas. Peut-être ces listes n'étaient-elles pas exhaustives.
- Pas la moindre trace de la foire enfin, dans les registres paroissiaux, qui constituent pourtant une riche chronique locale tenue par les curés successifs de 1692 à 1795. Qu'en est-il alors de ce fameux pèlerinage dont nous allons parler et sur les pas duquel la foire aurait trouvé naissance?
- Quant à la série 71 AJ des Archives nationales, précieuse pour les nombreuses monographies d'instituteurs qu'elle conserve, elle ne compte pas le moindre document sur l'Isère.
- La mention la plus ancienne de la foire date de 1578 mais là encore, il faut en croire un archiviste départemental, M. Letonnelier, qui eut assurément en mains le document et qui fit une communication à son sujet lors d'une séance de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie en 1939: ainsi, grâce à lui savons-nous qu'il est fait mention de la foire de Beaucroissant dans un livre de raison de monsieur Saint-Ours, intitulé *Journal de mes affaires particulières*. Notre gentilhomme dauphinois, résidant à Veurey, soit à une vingtaine de kilomètres, écrit: « lundi 15 septembre 1578, foire à Beauressant. Y suis allé et mené mon valet pour acheter de norrie (entendons un porc), ce que n'ay fayt à cause qu'ils estoient trop chers. Et ay payé pour 40 tresses corde prime, 7 sols et 6 deniers<sup>37</sup>. »

Ce document essentiel, prêté en 1939 à l'archiviste par son propriétaire, a disparu aujourd'hui ou du moins, est introuvable.

- Quand enfin, la foire de Beaucroissant occupe sa juste place dans les archives, son existence est toujours accompagnée de la formule traditionnelle « depuis un temps immémorial », formule qui nous prive d'histoire mais nous installe justement dans un temps légendaire.

Les sources historiques sont donc peu bavardes, du moins jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, mais il est intéressant de voir comment ce lacanisme a été comblé et de reconstituer les étapes successives de l'historiographie de la foire.

34. R. Chanaud, *Beaucroissant, un mythe?*, Maison de la culture de Grenoble, 1977.

35. À Briançon, se tenait depuis 1250, une foire étalée sur cinq jours, dite de la Nativité de Notre-Dame: la vente des ovins avait lieu les 9, 10, 11 septembre et le Dauphin se réservait une fructueuse gabelle levée sur le bétail vendu. Aussi les comptes étaient-ils très minutieux: 40 comptes journaliers, conservés de 1385 à 1486 qui permettent à R. Chanaud de définir le rôle économique de la foire de Briançon dans les échanges avec le Piémont.

36. Fond dauphinois de la bibliothèque de Grenoble, U 439-U 440.

37. Bulletin SDEA, tome xxx, 1941, p. 120.

### *La version officielle*

Alors que nous nous interrogeons sur le paradoxe que constitue la tenue d'une grande foire dans un petit village, il est pour le moins étrange de constater que le récit des origines de la foire de Beaucroissant nous renvoie, une fois encore, à cette problématique. En effet, dans la version officielle, la foire de Beaucroissant a destin lié avec celle de Grenoble et ce, à la faveur de sa date, le 14 septembre, jour de la Sainte-Croix.

#### *L'œuvre du diable*

Le 14 septembre est aussi jour de foire à Grenoble. En cette année 1219, il y a foule dans la capitale provinciale: « De diversis partibus orbis ad nundina Gratianopolis convenerant. » Mais dans la nuit qui précède les festivités, la ville connaît l'horrible tragédie d'un raz de marée.

La cause de cette inondation est en amont: le lac naturel de Saint-Laurent vient de se rompre. Il s'était formé suite à des éboulis de rochers qui avaient donné naissance à un barrage de quatre lieues de long et d'une demie-lieue de large, au pied de Bourg-d'Oisans<sup>38</sup>. Le barrage avait résisté pendant près de trente ans. Il se rompt cette nuit-là: sa rupture provoque l'engouffrement des eaux de la Romanche dans le Drac ce qui provoque à son tour, un reflux des eaux de l'Isère lesquelles submergent Grenoble.

L'évêque, Jean de Sassenage qui décéda peu après le cataclysme, en laissa une évocation dans une lettre adressée à ses fidèles: « En l'an 1219 de l'Incarnation du Seigneur, au mois de septembre, à la seconde lune, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dans le premier silence de la nuit, notre ennemi le diable, afin de faire périr en même temps un plus grand nombre de gens et de causer aux chrétiens un plus grand dommage, par un artifice subtil et inopiné de sa ruse, rompit la puissante digue du lac de l'Oisans et provoqua le déluge qui s'abattit avec une fureur et une violence indicibles, un fracas et un tumulte épouvantables au point qu'entendant cela les habitants désespérèrent de leur salut<sup>39</sup>... »

On mesure l'ampleur de la catastrophe quand on lit, dans les archives, que les ponts de Romans et de Châteauneuf-sur-Isère furent emportés par la tourmente fluviale<sup>40</sup>. Ce déluge fit date: mentionnons qu'à Grenoble, le 14 septembre est jour des déménagements et changements de location, coutume qui s'explique, nous voulons bien le croire avec Pilot de Thorey, par référence au raz de marée qui précipita les Grenoblois hors de leurs pénates et les propulsa dans les étages supérieurs. Cette coutume a encore cours au début du xx<sup>e</sup> siècle; le vendredi 15 septembre 1905, un entrefilet du *Petit Dauphinois* mentionne: « A Grenoble, cette année, les déménagements ont été nombreux et le mauvais temps (...) a contribué à justifier le vieil adage: deux déménagements équivalents à un incendie. »

38. Bourg-d'Oisans se nommait alors, pour cette raison, Saint-Laurent-du-Lac.

39. AD, B 3237, Lettre adressée à ses fidèles par Jean de Sassenage, copie ms (fin xv<sup>e</sup> siècle), traduite par le Chanoine Gras du Villard, au xvii<sup>e</sup> siècle.

40. A. Lacroix, *Romans et le Bourg-de-Péage avant 1790*, 1897, p. 115.

### *Après le déluge*

Le déluge de 1219 fit date, disions-nous, car il fixa la date de la Beaucroissant. En effet, Pierre de Seyssins qui succéda à Jean de Sassenage décida qu'un grand pèlerinage d'actions de grâces conduirait les survivants au jour anniversaire de la tragédie, c'est-à-dire le 14 septembre 1220, à la chapelle de Parménie – prieuré appartenant alors aux prélats de Grenoble.

Voilà des faits historiquement attestés qui nous conduisent à Beaucroissant: le village – lequel n'existe pas encore – va s'implanter au pied de la colline de Parménie. Ensuite, ce ne sont plus qu'hypothèses mais présentées sur un ton si peu hypothétique qu'elles finissent par se constituer en affirmations toujours réitérées.

Regardons donc se constituer la thèse officielle: un certain Advielle en est à l'origine. Secrétaire de la sous-préfecture de Saint-Marcellin, il rédige en 1860, un *Annuaire administratif, statistique et historique de l'arrondissement*. On peut lire sous sa plume, dans la notice qui concerne Beaucroissant: « Ce concours de population (le pèlerinage évoqué ci-dessus) y amena tout de suite des marchands et des saltimbanques que le Moyen Âge nous a légués et qui firent du lieu où s'arrêtait habituellement la procession, un lieu facile de transactions et de duperies. »

En 1861, Hector Blanchet, un érudit local, rédigeant une histoire de la ville de Rives, confirme la version: « On sait que les pèlerinages ont été à l'origine des foires dans les campagnes (...) : les marchands, les agriculteurs, toujours assurés de rencontrer à ces grandes réunions ceux avec lesquels ils avaient des liaisons d'intérêt, se trouvaient exactement à ces espèces de rendez-vous<sup>41</sup>. »

En 1873, on lit la même version sous la plume de l'abbé Clerc Jacquier: « Les évêques de Grenoble se plurent à venir, tous les ans, solenniser l'exaltation de la Sainte-Croix, à Parménie. Ils y officiaient pontificalement à la tête des chanoines de cette église. Les fidèles accouraient en foule à cette fête et, à l'issue de la grand-messe se tenait au bas de la montagne et à la sortie du bois le vaude ou marché, si connu aujourd'hui sous le nom de foire de Beaucroissant<sup>42</sup>. »

Depuis un siècle, cette version donne le ton et chacun d'affirmer: « s'il y a des pèlerins, il y a des marchands ». Et chacun de conclure, tel Advielle: « Telle est l'origine de la foire de Beaucroissant. » D'ailleurs cette version d'un pèlerinage-foire est si prégnante dans les esprits qu'elle forge une comparaison bien souvent entendue: « La Beaucroissant, c'est pour nous un pèlerinage. »

Mieux encore, cette version d'un pèlerinage-foire va jusqu'à façonner les souvenirs: nous en avons recueilli un exemple patent auprès de Myrtille et de Marie-Louise, filles de forains et devenues foraines à leur tour, installées à Beaucroissant. Elles évoquent toutes les deux leurs souvenirs du début du siècle: « La foire commençait sur la place de l'église et suivait le chemin qui monte à Parménie, à travers les bois. » Comme leur récit est accueilli par un froncement de sourcils, Myrtille ajoute: « C'est ce qu'on disait. » Mais Marie-Louise est formelle: « On déballait à travers bois jusqu'à la chapelle. Je me souviens que mon père a déballé en haut, à la Chapelle de Parménie, le jour du pèlerinage. » Et d'ajouter des pièces à conviction: « mon père vendait deux articles pour 5 sous et comme il n'a pas travaillé, il est allé chez les pères, le père Théodore ».

41. H. Blanchet, *Histoire de Rives, Riomont et Beaucroissant*, Res Universis, 1989.

42. C. Jacquier, *Parménie et ses vicissitudes*, Bibliothèque historique du Dauphiné, 1873, p. 28.

Vérification faite, le père Théodore a bien existé mais alors, à l'époque évoquée, avant la Première Guerre mondiale, Myrtille et Marie Louise, ne sont encore que des bébés et ne suivent pas papa Auguste: leur évocation est donc faite de ce qu'elles ont entendu raconter. D'ailleurs, Marie-Louise veut bien l'admettre et se souvient que son instituteur leur parlait des origines de la foire et de ce chemin qui serpentait à travers bois de la chapelle au village: ce chemin, comme le cordon ombilical de la foire et comme le sentier de la mémoire!



### *Absolution officielle*

S'il est possible d'imaginer une foire sur le parcours d'un pèlerinage, ce serait alors une foire de marchandises. Or, c'est une foire pastorale – bétail et céréales – qui s'est établie à Beaucroissant. En 1926, dans un article paru dans la *Revue de Géographie Alpine*, René Julian s'étonne de cette incompatibilité: « La foire de chevaux ne s'explique absolument pas par le pèlerinage: ainsi l'explication traditionnelle, historique est manifestement insuffisante<sup>43</sup>. »

Mais qu'importe, la date de ce cataclysme est retenue pour calculer le millésime de la foire. Un journaliste avance l'explication suivante attribuée prétendument au maire de l'époque: « Les grimoires sont muets avant cette date... Une dame d'Yzeaux aurait été condamnée en l'an 1219 à payer 10 sols d'amende pour avoir consommé l'adultère pendant que son mari était à la foire de Beaucroissant<sup>44</sup>. »

43. R. Julian, « La foire de Beaucroissant », *Revue de Géographie Alpine*, tome XIV, 1926, p. 601-612.

44. Le mari, quant à lui, pouvait s'ébattre à sa guise à la foire: la légende dit que parmi les franchises accordées aux foires figurait « la dispense de l'amende du péché de fornication ».

Nous trouvons une explication plus sérieuse dans un catalogue de la foire, rédigé, nous ne savons par qui, en 1937: « Nous avons admis l'année 1219 comme point de départ indiscutable de cette foire puisqu'il en est question sur un manuscrit authentique de cette date. » Le ton est pour le moins péremptoire et l'argumentation laconique: de quel « manuscrit authentique » s'agit-il?

La tentation pointe d'ailleurs de conférer plus d'ancienneté encore à la foire. En 1966, *Terre Dauphinoise* annonce la 1089<sup>e</sup> foire, alors que l'année précédente, le journal avait sagement annoncé la 746<sup>e</sup>! Si l'on prend le temps de s'attarder sur cette accélération du millésime, on observe que ce n'est plus l'année 1219 qui est prise en compte mais l'année 877. L'explication de ce changement ne s'embarrasse pas de détails: « 1219 précédemment désignée paraît erronée et il serait plus explicable de parler de 877, date d'achèvement de la construction de la chapelle ».

Quand un journaliste du *Monde*, François Henri de Virieu<sup>45</sup>, consacre un article à cette foire, c'est cette date qui lui a été communiquée: « Née en 877, comme d'ailleurs toutes les foires, de l'apparition de commerces profanes autour d'un lieu de pèlerinage... »

Si on ajoute foi à cet article, le pèlerinage lui-même ne daterait plus du XIII<sup>e</sup> siècle, comme il était dit, mais du IX<sup>e</sup> siècle: l'histoire s'accélère curieusement! Mais il le faut, si Beaucroissant veut retenir l'attention d'un grand quotidien national: « (...) Sans prétendre à l'ancienneté de manifestations comme la foire de Saint-Denis, créée au V<sup>e</sup> siècle par Dagobert et rendue célèbre par le négoce d'enfants qu'y faisaient les Juifs, ou comme les grands marchés de Champagne ou d'Europe centrale qui ont depuis lors perdu leur caractère paysan, Beaucroissant possède le privilège assez rare de rester une foire traditionnelle, rebelle à l'emprisonnement dans le béton et le métal des cités, et néanmoins de prendre de l'importance<sup>46</sup>. »

Notons que cette longue phrase qui s'essouffle à caracoler d'une foire à l'autre, d'une époque à l'autre, contient tous les ingrédients de « l'objet ancien » tel que l'a défini J. Baudrillard et tel que nous l'avons précédemment évoqué: « C'est d'abord son coefficient mythique et d'authenticité qui le désigne. »

Il semble qu'en matière de foire, l'ancienneté soit un label apprécié. Saint-Uze, un bourg de la Drôme qui compte 1862 habitants, au débouché de la vallée de la Gallaure, veut relancer sa foire de septembre; pour retrouver son prestige passé, cette foire commémore son bicentenaire et n'hésite pas à se nommer « la petite Beaucroissant », rappelant par là qu'elle aussi est ancienne.

On observe que la pratique du millésime a cours même pour des foires nouvellement rétablies: en 2000, Grenoble inaugurerait sa 33<sup>e</sup> foire; Romans ouvrirait sa 65<sup>e</sup> foire; Lyon en était à sa 83<sup>e</sup> édition, ce qui autorisait un journaliste local à la traiter de « vieille dame ». La comptabilité du millésime souligne l'appartenance des foires à un temps cyclique, soulignant ainsi leur fonction répétitive.

Il est à noter, enfin, dans ce processus d'écriture « hagiographique », que la foire de Beaucroissant s'est vue octroyer non seulement une ancienneté mais une durée qui défrayait la chronique historique. Nous pouvons lire dans un catalogue de la foire de 1937: « Au Moyen Âge, la foire atteignit un développement extraordinaire. Elle dura jusqu'à 17 jours. Chaque jour avait sa spécialité: jour du blé, jour des chevaux, jour des bêtes à cornes... »

45. La proximité du village et château de Virieu, berceau de la famille du journaliste, peut expliquer l'intérêt porté à la foire de Beaucroissant.

46. F.-H. de Virieu, « 749 ans après », *Le Monde* du 18 septembre 1968.

Cette évocation n'est accompagnée d'aucune référence qui permette d'en vérifier la source. Si l'on s'en tient strictement à ce que l'on lit dans les archives, en repoussant les tentations inflationnistes de la légende, nous savons que la foire durait un seul jour, comme c'était le cas pour 97 % des foires françaises à la fin de l'Ancien Régime<sup>47</sup>. Nous verrons plus loin qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où la foire de Beaucroissant obtient autorisation de durer deux jours, puis jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle où la pratique de trois jours de foire se met officiellement en place.

### *Référence obligatoire, le Moyen Âge*

Nous avons cru bon de dresser l'inventaire de cette histoire de la foire car c'est bien l'idée que tout un chacun s'en fait aujourd'hui, idée qui s'est constituée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'est lentement imposée et qui flatte le goût de l'histoire que manifeste le public actuel. L'histoire de la foire ne fait que vérifier le sévère jugement de J. Le Goff: « Le discours des hommes, sur quelque ton qu'il ait été prononcé, celui de l'émotion, de la conviction, de l'emphase, n'est le plus souvent qu'un ramassis d'idées toutes faites, de lieux communs, de vieilleries intellectuelles, l'exutoire hétéroclite d'épaves de cultures et de mentalités<sup>48</sup>. »

Dans notre affaire, il s'agit bien d'épaves car c'est tout l'attirail d'affabulation du XIX<sup>e</sup> siècle, fasciné par le Moyen Âge que nous déterrons: cortèges de prélats, affluence de marchands, débauches de ribauds et ribaudes... Toutefois, qu'une imagerie aux couleurs médiévales se soit attachée à une foire de champs, intrinsèquement rustique, a quelque bien-fondé historique, comme le souligne G. Duby: « De toutes les civilisations du monde, aucune n'apparaît plus foncièrement rustique que ne le fut en réalité la civilisation médiévale<sup>49</sup> » ou R. Pernoud: « La société féodale est une société essentiellement terrienne, rurale<sup>50</sup>. »

D'ailleurs, pour ne pas en finir avec le Moyen Âge, nous sommes tout à fait disposés à croire à l'apparition de notre foire au XIII<sup>e</sup> siècle, siècle de la croissance agricole, doublée de l'extension du négoce. G. Fourquin parle de « pullulement de petites foires saisonnières<sup>51</sup> », tandis que G. Duby parle de « constellation serrée<sup>52</sup> » et ajoute « parfois une foire aux bestiaux fut fondée ». Nous sommes donc tout disposés à croire que le XIII<sup>e</sup> siècle a vu l'apparition du négoce à Beaucroissant, d'autant plus que c'est aussi le siècle où les premiers établissements métallurgiques firent leur apparition à Rives: la proximité de la forêt de Bièvre pour l'alimentation en bois et la présence de deux ruisseaux<sup>53</sup> pour la force motrice, favorisèrent l'installation de ces moulins à fer appelés « martinets ». Rien ne l'atteste mais on peut imaginer que dès son origine, la foire a pu servir de débouché à cette production métallique locale.

Force est de tenir compte aujourd'hui de cette historiographie de la foire, en cours depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. S'y exercent les imaginaires et les représentations collectives. S'y lit une quête, voire une revendication, d'immémorialité.

47. D. Margairaz, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Edition de l'EHESS., 1988, p. 53.

48. J. Le Goff et P. Nora (sous la direction de), *Faire de l'histoire, Nouveaux objets, Les mentalités*, Gallimard, 1974, p. 81.

49. G. Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Flammarion, 1977, p. 1.

50. R. Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Point, 1977, p. 61.

51. G. Duby (sous la direction de), *Histoire de la France rurale*, tome 1, p. 524.

52. G. Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Flammarion, 1977, p. 235.

53. La Fure et le Riomont.

---

---

## À la recherche d'une identité perdue

Une immense nostalgie, on le sait, entoure les mutations du monde rural: « C'est le dernier combat de la civilisation industrielle contre le dernier carré de la civilisation traditionnelle<sup>54</sup>. ». Les Français ne s'arrachent pas sans regret de ce pan de leur histoire encore très proche et gardent « le goût des identités enracinées dans le terroir », selon l'expression de Marc Augé. Or, la nostalgie peut s'avérer d'une bonne rentabilité économique: nous nous proposons de parcourir cette logique du terroir-caisse telle qu'elle se met en œuvre sur le champ de foire.

### *De la ruralité à la rurbanité*

De nouvelles communautés villageoises se sont partout mises en place, au regard desquelles « rural » et « agricole » ne sont plus des termes synonymes: il s'agit bien de vivre à la campagne sans pour autant vivre de revenus agricoles, en maintenant donc les liens professionnels avec la ville. C'est la rurbanité.

Rurbaine, la commune de Beaucroissant vérifie chacun des termes de la définition donnée par les inventeurs de ce néologisme, l'un urbaniste et l'autre agronome<sup>55</sup>:

– c'est une zone rurale caractérisée par la subsistance d'un espace non urbanisé largement dominant mais aussi par une proportion décroissante d'agriculteurs: 77 exploitations agricoles jusqu'après la dernière guerre, 6 ménages aujourd'hui, vivant sur des exploitations qui ont entre 60 et 100 hectares<sup>56</sup>;

– c'est une zone proche de centres urbains (Rives, la ville du canton est à 5 km; Grenoble, le chef-lieu du département est à 30 km) qui reçoit donc un apport résidentiel de population d'origine citadine et qui connaît une forte construction de maisons individuelles.

Rappelons comment s'est constitué le territoire rurbain. Cette dissémination dans les campagnes a été d'abord favorisée par la motorisation individuelle puis par le faible coût du terrain à bâtir; ajoutons que l'attrait de la propriété privée, la hausse des loyers urbains, l'incitation à la construction neuve, la fuite de la promiscuité et du mélange social, l'envie de quitter la ville et d'« avoir » un jardin... ont précipité le mouvement.

Conformément à cette dynamique, la rurbanisation grenobloise s'est étendue jusqu'à trente, voire quarante kilomètres autour de la ville, dans le Grésivaudan et la cluse de Voreppe mais aussi sur les pentes des massifs de la Chartreuse, de Belledonne... qui avaient connu un siècle de dépopulation. Beaucroissant est un de ces villages de la région Bièvre-Est qui s'est vu revitalisé par cette rurbanisation grenobloise et dans une moindre mesure voironnaise.

Pareil afflux au village, du moins dans les zones périurbaines, s'apparente à l'affluence qu'a connue et connaît la foire: c'est la réhabilitation des valeurs rurales, la promotion nostalgique du village. Car, et c'est un détail scénographique important, la

---

54. H. Lefebvre, *Du rural à l'urbain*, Éditions Anthropos, 1970, p. 68.

55. G. Bauer et J.-M. Roux, *La Rurbanisation*, Le Seuil, 1976, p. 13.

56. Ces familles d'agriculteurs méritent d'être citées: Chaboud, Devoize, Lyobard, Micoud, Pellegrin, Trouilloud.

foire s'orne du cadre villageois: ses rues, sa place de mairie joutée de la poste, son monument aux morts, sa petite gare et son passage à niveau, son lavoir, ses champs ombragés de noyers, ses maisons en pisé – ce matériau argileux et friable que protège un soubassement de galets – et ses greniers à claies qui nous parlent d'un temps où l'on faisait sécher ici noix et châtaignes.

### *Du non-lieu au lieu de mémoire*

Donc ce village plus tout à fait rural, complètement rurbain, accueille une foire multiséculaire, campagnarde s'il en est, avec la tradition de son marché aux bestiaux, son matériel agricole, ses allées réservées à la volaille, ses marchands de bottes de foin et de bottes en caoutchouc... Et son succès, garant de sa vitalité économique, se confirme d'année en année alors que la société environnante a mis en place d'autres formes de distribution qui satisfont bien davantage son exigence de rationalité et de rentabilité. Quel cas plus pertinent peut trouver l'ethnologue qui s'interroge sur les espaces marchands?

En effet, on entend dire à qui mieux mieux: « les grandes surfaces ont tué les foires », « c'est plus comme avant, du temps où les grands magasins n'existaient pas ». Or, c'est précisément le contraire qui s'est joué: la grande surface a sauvé la foire, campagnarde de surcroît, au moment même où, caduque, elle allait disparaître. Pareil paradoxe mérite qu'on s'y attarde.

M. Augé classe les grandes surfaces commerciales dans ces « non-lieux » dont est si souvent productrice la surmodernité: il les classe dans ces « installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens<sup>57</sup> » et il les oppose aux « lieux », lesquels sont « identitaires, relationnels et historiques<sup>58</sup> », ce qu'est par excellence notre foire qui devient dès lors l'antithèse de la grande surface.

D'abord, parce que la médiation entre les individus qui se croisent passe par la parole, alors que l'habitué des grandes surfaces est condamné au commerce « à la muette ». Surtout, parce que la foire, c'est du brassage et du passage, de la contractualité sociale, tandis que la grande surface, crée de « la contractualité solitaire ». Mais il y a plus: comme le souligne M. Augé, l'utilisateur d'un non-lieu – en l'occurrence ici l'usager de la grande surface – est toujours obligé de « prouver son innocence », soit en ouvrant son sac à l'entrée, soit en attestant son identité à la caisse alors que la foire constitue un territoire qui n'exclut pas ruse, roublardise, filouterie, fraude parce que l'échange s'installe dans une confiance contractuelle et ludique. Enfin, la grande surface nous installe dans le « présent perpétuel » de ses perpétuelles promotions: qu'elle « écrase les prix », ou qu'elle « positive », ou qu'elle « parte en guerre contre la vie chère », c'est toujours le même présent d'éternité qu'emploient les slogans tandis que la foire nous installe, elle, dans un temps cyclique, un temps perdu et retrouvé.

À ce point de notre propos, nous rejoignons les définitions que J. Baudrillard applique au système des objets: la grande surface correspond aux objets fonctionnels « qui n'existent qu'actuellement, à l'indicatif, à l'impératif pratique, s'épuisent dans leurs usages sans avoir eu lieu jadis, et qui, s'ils assurent plus ou moins bien l'environnement dans l'espace, n'assurent pas l'environnement dans le temps ». Par opposition, la foire peut être rangée au rang des objets anciens, dont elle partage la définition: « L'objet ancien, c'est toujours au sens fort, un portrait de famille<sup>59</sup>. »

57. M. Augé, *Non-lieux*, Seuil, 1992, p. 48.

58. *Id.*, p. 88.

59. J. Baudrillard, *Le système des objets*, Gallimard, 1976, p. 106 et sq.



Il ressort des interviews auprès des visiteurs que c'est cet album de photos aux couleurs sépia qu'ils viennent feuilleter. Les parents emmènent les enfants « pour leur faire connaître » et les enfants y conduisent les parents âgés: « on sort la maman ».



Sortie «pédagogique»  
pour les enfants

Mais la foire n'est pas seulement un objet ancien: elle est objet mythologique. En effet, opposée à la grande surface, elle n'est pas pour autant non-fonctionnelle car elle a une fonction bien spécifique, celle de « signifier le temps, de conjurer le temps ».

M. de La Pradelle, parcourant le marché de Carpentras, a bien montré que le client « s'achète un passé, une généalogie d'ancêtres<sup>60</sup> ». À Beaucroissant, le dispositif de séduction de la foire est double: dauphinois, comme il est provençal à Carpentras, et de plus villageois.

Puisque nous nous demandons ce qui attire la foule à Beaucroissant car foule il y a (un million de visiteurs), interrogeons quelques résultats de l'enquête statistique auprès des visiteurs: le dimanche, ont été interrogées 600 personnes sollicitées au hasard sur les allées principales d'accès à la foire, soit sur leur itinéraire d'arrivée soit sur leur itinéraire de retour. Il ressort de ce sondage que les visiteurs du dimanche sont massivement fidèles à cette manifestation: 80 % y sont déjà venus; 70 % déclarent y venir régulièrement; 52 % y sont venus l'année précédente.

Ces pourcentages donnent sa mesure à la déclaration partout et par tous répétée: « La Beaucroissant, c'est la tradition. » En témoigne encore ce souvenir d'un Ardéchois très attaché à la foire: « J'avais un collègue d'armée qui habitait Clermont et que j'avais pas vu depuis une paye. Il m'annonce qu'il vient me voir. Mais sa visite tombait le dimanche de la foire. J'allais pas m'en priver. Alors, je l'ai emmené. »

60. M. de La Pradelle, *Les vendredis de Carpentras, Faire son marché en Provence ou ailleurs*, Fayard, 1996, p. 210.



Parking des années 60

Photo Le Dauphiné Libéré

Ainsi, la foire de Beaucroissant a fini par constituer « un lieu de mémoire », au sens où Pierre Nora le définit: « toute unité significative d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté<sup>61</sup> ».

### *Tous les degrés de la ruralité*

Quelle communauté justement? Une communauté autrefois rurale, aujourd'hui urbaine ou rururbaine. Nous avons demandé aux visiteurs du dimanche s'ils avaient un « ancêtre-paysan » en laissant volontairement au terme « ancêtre » son flou généalogique: 67 % ont répondu affirmativement; aussitôt après, nous leur demandions s'il restait dans leur famille un parent travaillant dans le secteur agricole: 54 % ont répondu négativement. Il s'agit donc d'une ascendance rurale qui n'est plus immédiate mais pas encore lointaine<sup>62</sup>. Quant à l'enquête sur les catégories socioprofessionnelles des visiteurs, elle fait apparaître que 8 % d'entre eux sont agriculteurs, contre 46 % employés-ouvriers.

Les interviews individuelles avec les marchands agricoles, ont, pour leur part, fait apparaître une catégorie que ne révèle pas l'enquête précédemment évoquée: celle des « doubles actifs » qui, comme leur nom l'indique, accomplissent une double journée, à l'usine d'abord au rythme des trois-huit, sur les terres ensuite. Cette catégorie, aujourd'hui résiduelle, a cependant représenté une population importante en France: de 10,60 % en 1955 à 19,10 % en 1967<sup>63</sup>. Ce secteur d'agriculture à temps partiel a beaucoup participé à la mutation de la foire de Beaucroissant durant le dernier quart de siècle: en effet, les doubles actifs, qui exploitaient de petites superficies de moins de 10 hectares, avaient besoin d'un matériel agricole à la fois plus facile à manipuler et moins lourd en investissement. C'est à leur intention d'ailleurs qu'organismes et marchands se sont entendus pour ouvrir un espace au matériel d'occasion à la foire d'avril<sup>64</sup>: cette tradition semble se perdre en même temps que l'âpreté des temps lui redonne souffle, auprès des agriculteurs en difficulté. Si les agriculteurs à temps plein ou à temps partiel ne représentent plus qu'un visiteur sur dix, les autres ont cependant gardé un degré variable de ruralité qu'on peut mesurer à l'aide de certains critères selon qu'ils se cumulent ou pas: la chasse et/ou la pêche, le champ de pommes de terre, la dinde qu'on élève pour Noël, le cochon

61. P. Nora, *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1992, tome III, volume 1, p. 24.

62. L'ascendance rurale en France est moins lointaine qu'en Angleterre ou en Allemagne, pays que l'industrialisation et l'urbanisation ont touchés plus tôt et plus fort.

63. Ces chiffres sont empruntés à l'enquête de N. Eizner et B. Hervieu: *Anciens paysans, nouveaux ouvriers*, L'Harmattan, 1979.

64. Nous aurons l'occasion de revenir sur la création puis la disparition puis le rétablissement de cette foire de printemps, de moindre importance.

---

qu'on engraisse seul ou à plusieurs, la soupe plus ou moins quotidienne, le potager, le poulailler, le clapier, le poêle, le bûche-ronnage... Aussi viendra-t-on à Beaucroissant pour se procurer l'étui à cartouche, les plants de fraises à repiquer en automne, un manche neuf pour une bêche démanchée, un abreuvoir à volaille, un mini-pressoir, un seau à charbon, une bonde à tonneaux, un piège à rats sans parler des vêtements de grandes tailles qu'on ne trouve pas ailleurs...

Et même quand le degré de ruralité se fait moins perceptible, il reste encore la cabane aux outils, l'abri de jardin, l'étendage en plein air, la cheminée ou le Godin, autant d'articles que l'on peut se procurer à la foire.

Enfin, quand la ruralité n'est plus que décor – roues en portail, marmites en crémaillère, sabots en pique-fleurs, socs de char-rue en sculptures pour pelouses, pressoirs en pots de pétunias... elle fait encore vivre la foire. En témoignent ces exemples, à nos yeux très significatifs, de recyclage spontané.

- Le premier est celui d'un tonnelier. Il vient d'à côté, de la proche Valloire. Il est sur la foire depuis trente ans. Il n'a jamais fait fortune auprès des paysans du cru, nous explique-t-il, puisqu'il n'y a pas de cru mais il rencontrait là des producteurs « de Mâcon à Avignon, sans oublier les Savoyards ». Voilà qu'entre 1950 et 1970, s'impose la mode des cuves en ciment ou en fibres de verre : un désaveu pour son travail. Heureusement, dans le même temps, s'impose aussi la mode des bacs à fleurs en bois : une reconversion qui sauve l'atelier familial. Et aujourd'hui, alors que le tonneau en bois a retrouvé sa réputation de « bonificateur », tonneaux et bacs cohabitent sur le stand.

- Le second exemple est celui d'un marchand de bâches. Il venait jadis du Vaucluse vendre cet article aux paysans dauphinois qui en couvraient paillères, charrettes ou camionnettes; aujourd'hui, il propose à la clientèle de Beaucroissant ses stores de terrasses et ses couvertures de piscine. Il y ajoute même les coussins sièges de jardin. Mais pour attirer l'œil nostalgique du visiteur, il présente ostensiblement une très belle pièce de réalisation artisanale : une houppelande de berger que le vent des alpages balance sur un cintre.

- Enfin, le dernier exemple est celui des marchands de cordages. Ils sont restés encore très nombreux sur la foire où, depuis des « temps immémoriaux », se vendaient les tresses de chanvre pour l'arrimage des chargements de foin et de paille, ainsi que pour les traits d'attelage des chevaux : tout en conservant les licols pour chevaux, nos marchands ont ajouté à leur banc la corde pour agrès et balançoires.

Certains marchands forains ont une subtile connaissance de toutes ces mutations sociologiques de la ruralité que nous évoquons. L'observation est facile à mener « le jour des bêtes », le 14, parce que, ce jour-là, les « citadins à la campagne » laissent place à une affluence vraiment paysanne. Se vend donc, ce jour-là, une marchandise qualifiée de « plus lourde » : des bottes plus robustes, des pantoufles plus épaisses parce qu'« ils vont dans la cour avec, même au jardin », des mouchoirs plus grossiers, des chaussettes plus résistantes... De plus, ce jour-là, le vendeur peut changer de ton, de rythme : « le samedi-dimanche, je vends à l'étalage comme au marché mais le 14, je vends à l'abattage ». Ce marchand de chaussettes veut dire par là « je ne parle pas aux paysans comme je parle à la petite dame, je les harangue et puis je leur vends des lots, des paquets de chaussettes ». On le voit, la juxtaposition sur le champ de foire de tous les degrés de la ruralité ne constitue pas une typologie abstraite mais donne lieu à des variations dans les pratiques marchandes.

### *Un dimanche à la campagne*

L'affluence enregistrée le dimanche est telle qu'on ne peut pas ne pas évoquer l'instinct grégaire : le dimanche 15 septembre 2001, jour de grand beau temps, les gendarmes durent s'interposer à la sortie des parkings, pour empêcher le déferlement de nouveaux visiteurs sur le champ de foire, pour l'heure paralysé. Plusieurs cas de syncope sont signalés: insuffisance cardiaque ou respiratoire, agoraphobie...

Une foule si compacte que nombre d'enfants perdus se souviendront sans doute longtemps du traumatisme vécu ce jour-là : « ils sont ballottés et quand ils arrivent au poste, ils sont dans une telle panique qu'on a beaucoup de mal à leur faire décliner leur identité »... Une foule si compacte que, même quand on est grand et costaud, on piétine coudes contre coudes: « j'ai mis une heure pour faire 200 mètres », proteste un mécontent qu'on n'y reprendra plus.

L'enquête statistique menée auprès des visiteurs du dimanche indique que les visiteurs sont originaires des départements environnants :

- 96 % habitent à moins de 150 km ;
- 55 % habitent l'Isère ;
- 14 % habitent l'Ardèche ;
- 10 % habitent la Drôme.
  
- 39 % y passent la journée ;
- 28 % y passent l'après-midi ;
- 13 % y passent la matinée.
  
- 48 % y viennent avec leur épouse ;
- 30 % y viennent avec leurs enfants ;
- 25 % y viennent avec des amis ;
- en moyenne on y vient à 3 ou 4 personnes.

Tous ces chiffres donnent à notre foire les caractéristiques de la sortie dominicale inscrite au calendrier des habitudes: sortie en voiture, en famille ou entre amis, avec l'intention initiale de voir « un peu tout ». Qu'en est-il à la fin de la journée ?

- 40 % ont fait étape à une buvette ou à un snack ;
- 15 % se sont rendus dans le secteur des attractions ;
- 16 % sont passés par le hall d'exposition ;
- 23 % ont visité le matériel agricole.

Certes, ces chiffres ne révèlent pas l'intentionnalité ou le hasard de ces parcours: par exemple, matériel agricole et attractions foraines se voient de loin et ont, de ce fait, une attractivité majorée; ou bien la pluie qui s'abat sur la foire, le dimanche où est menée l'enquête, peut obliger à un repli sous les tentes des buvettes. Aussi est-il délicat d'interpréter ces données et si 82 % des visiteurs déclarent « avoir trouvé ce qu'ils cherchaient », c'est que peut-être ils ne cherchaient rien de précis. Au terme de leur

balade foraine, 59 % des visiteurs ont fait au moins un achat et 94 % des personnes interrogées se déclarent « satisfaites de leur sortie » et ce, malgré les contrariétés météorologiques de cette année-là.

Justement, nous nous sommes étonnés de la récurrence d'une image de la foire dans les enquêtes et dans les mémoires: c'est l'image d'un champ de foire transformé en champ de boue par la pluie. On évoque à loisir le flic-floc des pieds dans les souliers, l'empêtrement des bottes dans les ornières, l'embourbement du cortège officiel, les seaux achetés en lots et retournés sur les têtes, et le chiffre d'affaires des marchands de bottes et de parapluies... Ces images, constatons-nous, reviennent avec une telle constance qu'elles méritent d'être mentionnées et interrogées. Cette récurrence est confirmée même par l'approche statistique de notre enquête: à la question « avez-vous des souvenirs de la foire ? », le mauvais temps vient en tête du bric-à-brac des souvenirs avec un score de 22 %! La pluie et son corollaire, la boue – « la patioque » en terme dauphinois, c'est de la rusticité assurée!

#### Souvenirs de boue et de barbe à papa

*Photo Le Dauphiné Libéré*



En ce début de millénaire, la Beaucroissant, plusieurs fois séculaire, fonctionne donc comme un répertoire de la tradition et de la permanence. Face aux mutations convulsives de la société, elle rassure. Si l'on en croit les témoignages souvent entendus, elle aurait même vertu thérapeutique: « C'est la première fois que je viens mais je vais y penser toute la semaine, ça m'a fait du bien: ici, on retrouve l'essentiel et on se demande après quoi on court dans notre société. »